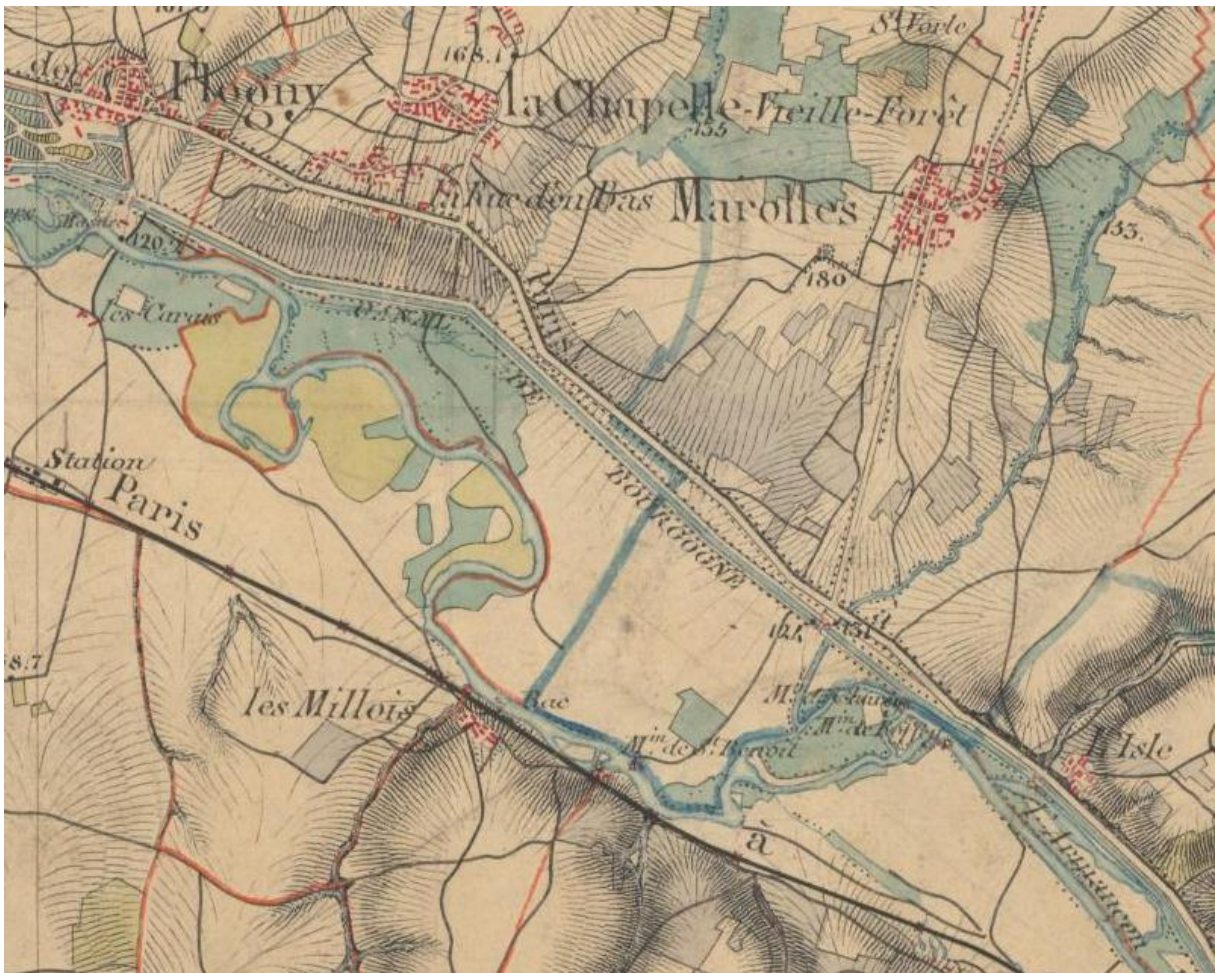




1789 - FUNESTE ET IMPR VUE

Edme COPPIN s'est noy  dans l'Arman on et retir  c t  Aube car le lit de cette rivi re s pare les deux d partements, Aube et Yonne. C'est pourquoi l'acte se trouve dans les registres de Marolles-sous-Ligni res.



*L'an mil Sept cent quatre vingt neuf le onze Septembre est d c d  d'une mani re funeste et impr vue **Edme Coppin marchand, ag  de quarante et un ans**, trouv  noy  dans la partie de la rivi re de L'arman on proche le moulin de la Chapelle flogny, suivant le proc s verbal dress    cet effet, et l'ordonnance rendue en cons quence par le Juge des lieux en date de ce jour, et le lendemain son corps a  t  inhum  dans le Cimetiere de cette Paroisse sur la permission accord e aux parents et   **Brigide flogny veuve du d funt** par le Sieur Cur  de flogny, en pr sence de **felix Coppin son P re**, Guillaume fran ois Villain Mar chal et alli , **Pierre LeJay beau frere du d funt**, qui ont Sign , et de plusieurs autres parens et amis, dont les uns ont Sign , et les autres ont d clar  ne le Savoir.*

L'an mil sept cent quatrevingt neuf le onze Septembre est decédé
d'une maniere funeste et inopinée Edme Coppin Marchand, agé de
quarante et un ans, trouvé noyé dans la partie de la riviere de lazmarcon
proche le moulin de la Chapelle flogny, suivant le procès verbal dressé
à cet effet, et l'ordonnance rendue en conséquence par le Juge des lieux
en date de ce jour, et le lendemain son corps a été inhumé dans le
Cimetiere de cette Paroisse sur la permission accordée aux parents et à
Brigide flogny veuve du défunt par le R^{eu} Curé de flogny, en présence
de felix Coppin son Pere, Guillaume François Villain Maréchal et allié,
Pierre le Hay beau pere du défunt, qui ont signé, et plusieurs autres
parens et amis, dont les uns ont signé, et les autres ont déclaré ne le savoir.

J. Freuvenois Villain
J. Derrolles
J. Pater
Coppin P^{re} Curé Cimetillon
Buzenet Curé de Marolles

Relevé par : Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Marolles-sous-Lignièrès, 1758-1792, vue 240/266

Carte : IGN Remonter le temps



1845 - UN HOMME PRÉVOYANT

Le fait suivant, que nous publions à cause de sa singularité, de son excentricité, nous a été rapporté par une personne digne de foi et sur le témoignage de laquelle il ne peut être émis aucun doute.

¶ Depuis quelques années le cimetière de la commune de Marolles-sous-Lignièrès, village du canton de Chaource, se couvre de tombes plus ou moins ouvragées, plus ou moins fastueuses, dues au ciseau d'un tailleur de pierre de la localité, qui livre, à un prix peu élevé, des tombes dont le travail ne serait pas désavoué par certains hommes de l'art.

Le sieur J.-B... B..., âgé de 67 ans, ayant interrogé ses héritiers pour savoir comment serait la tombe qu'ils lui feraient élever après son décès, et n'ayant pas reçu une réponse satisfaisante, résolut de faire de son vivant ce que peut-être on ne ferait pas après sa mort. Il va trouver le charron et le maréchal de son village, commande au premier un cercueil, au second une croix, et fait faire également une tombe telle qu'il la désire. Tous se mettent à l'œuvre : le cercueil est prêt, la croix se confectionne, mais B..., pour se faire honneur, fait incruster au milieu de cette croix un double louis de 40 francs, et aux trois extrémités une pièce de 5 francs au millésime de 1845.

Le jour de la livraison, B... réunit chez lui les trois ouvriers qui lui avaient préparé sa dernière demeure, invita le fossoyeur et les porteurs en titre ainsi que plusieurs amis, et les régala de son mieux. Le drap destiné à ensevelir le corps de B... servit de nappe à ce singulier festin. Avant de se séparer, cet amphitryon excentrique fit promettre à ses joyeux convives de se réunir chez lui tous les ans le jour de la Saint-Jean, pour fêter l'anniversaire de son patron. Il fut aussi convenu que le drap destiné à faire un linceul à B... servirait toujours de nappe, et qu'il ne serait jamais lavé.

Le jour de la Saint-Jean dernière, la tombe était posée sur l'emplacement acheté par B...

Voici l'inscription qui y est gravée :

*Ici reposera
le corps de J. B... B..., né à Butot (Yonne)
âgé de...
mort le...
regretté de sa famille et de ses amis.
DE PROFUNDIS.*

Ce joyeux luron s'appelait **Jean-Baptiste BAILLOT**, marchand de peaux et propriétaire, né le 11/10/1780 à Butteaux (89), fils de Louis Edme Claude BAILLOT et de Brigide BERTON. Son 1er mariage a lieu le 02/06/1806 à Marolles-sous-Lignièrès avec Anne Agathe CHEVILLON (1776-1818) et six enfants vont naître de leur union.

Son 2ème mariage se fait le 15/02/1819 à Marolles-sous-Lignièrès avec Marie Marthe GILLIER (1774-1828).

Son 3ème mariage se déroule le 26/10/1829 à Chessy-les-Prés avec Marie Elisabeth BRANCHE (1790-1848).

Il décède le 07/05/1858 à Marolles-sous-Lignièrès à l'âge de 77 ans, dix ans après sa 3ème épouse. Il ira rejoindre sa tombe qui l'attend depuis treize ans ! Nul ne sait si chaque année à la Saint-Jean, ses joyeux amis ont respecté leur promesse !

N° 8.
Baillor
Baillor

San mil huit cent cinquante huit, le sept Moisi, a sept heures
du matin, pardevant Nous, Jozay Baillor de Moiré, Officier de l'état
civil de la commune de Marolles-sous-Lignièrès, Canton de Chauxvignes,
Département de l'Aube, sont comparus Edouard Victor Baillor, âgé
de quarante ans, manoeuvre, fils de dieu ci-après, et Victor
Mellon, âgé de soixante-quatre ans, cultivateur, voisin du dit
dieu, tous deux domiciliés au dit Marolles, lesquels nous ont
déclaré qu'aujourd'hui à trois heures du matin, Jean-Baptiste
Baillor, âgé de cinquante-deux ans, propriétaire, demeurant
à Marolles, né à Breteaux (Yonne), né de feu Louis Camille
Baillor, et de feu Brigide Beaton, et sa femme Elisabeth Branche,
et dieu en sa maison, sis au dit Marolles, et les déclarant son
signé sous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Baillor Victor J. Mellon

Relevé par : Élisabeth HUÉBER

Sources : - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse, Le Journal de l'Aube, 12 juillet 1845, vue 23/62

- Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Marolles-sous-Lignièrès, 1821-1860, vue 162/173